



Votre **savoir**
nous fait tous
grandir.

Faites carrière dans
la communauté éducative
des Premières-Seigneuries.

Visitez le



Centre de services
scolaire des
Premières-Seigneuries
Québec

Technicienne/Technicien en loisir - École secondaire du Mont-Sainte-Anne

Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries

📍 École du Mont-Sainte-Anne - 10975 Boulevard Sainte-Anne, Beauré, Québec G0A 1E0

👤 1 Poste disponible

📅 Publié à l'externe le : 26 février 2026

📅 Publié à l'interne le : 26 février 2026

📅 Expire à l'externe le : 12 mars 2026

📅 Expire à l'interne le : 12 mars 2026

DESCRIPTION DU POSTE



Votre **savoir**
nous fait tous
grandir.

Située sur le territoire de la Côte-de-Beauré, entre le fleuve et la montagne du Mont-Sainte-Anne, l'école bénéficie d'un environnement exceptionnel, à la fois sécuritaire et stimulant. Ce cadre unique contribue à l'épanouissement des élèves et soutient leur développement sur les plans académique, culturel, artistique, sportif, personnel et social

INFORMATIONS SUR L'EMPLOI

Concours : 25-26-68

Statut d'emploi : Remplacement à temps plein

Lieu de travail : École secondaire du Mont-Sainte-Anne, Écoles sur [notre territoire](#)

Entrée en fonction : Dès que possible

VOTRE RÔLE

- Participe à l'élaboration et à la mise en application de programmes d'activités socioculturelles.
 - Coordination des grands événements
 - Soutien et encadrement du parlement étudiant
 - Gestion des activités des finissants.
- Participe au choix des activités, élabore l'horaire du programme et en assure le bon fonctionnement.
- Utilise des techniques d'animation afin d'aider les groupes à s'organiser et à se donner des activités de loisirs.
- Participe au choix de l'équipement et du matériel mis à la disposition des groupes, notamment en étudiant la qualité et le coût.
- En conformité avec la politique établie, elle peut être chargée de l'information: comité de publicité, bulletin, affichage, communiqués dans les journaux et à la radio.
- Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.



Type d'emploi

Remplacement / Temps plein



Quarts de travail :

Jour



Emplacement

Sur les lieux du travail



Salaire :

26,63 \$ - 34,45 \$ CAD Taux horaire



Syndiqué :

Oui

Documents requis

✓ CV

Documents facultatifs

- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Diplômes / Certificats
- ✓ Relevé de notes
- ✓ Autre
- ✓ Attestation d'emploi

VOTRE PROFIL

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques d'intervention en loisir ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.
- Créatif et organisé.

VOS AVANTAGES

Banque
avantageuse de
congés et de
vacances

10 jours fériés
pendant la période
des Fêtes

Régime
d'assurances
collectives

Régime de retraite
du gouvernement
et des organismes
publics

- Selon la convention collective en vigueur pour le personnel de soutien.
- Salaire entre 26,63 \$ et 34,45 \$ l'heure selon la scolarité et l'expérience.
- 20 jours de vacances après une année de travail.
- 17 jours fériés, incluant 10 jours de congé fermeture durant la période des Fêtes.
- 1 journée mobile.
- Banque de congés maladie et de responsabilités familiales.
- Régime de retraite à prestations déterminées (RREGOP) et régime d'assurances collectives.

VOTRE MILIEU DE TRAVAIL

Le centre de services scolaire des Premières-Seigneuries, c'est un milieu enrichissant et axé sur la collaboration où les valeurs de bienveillance, d'engagement, d'ouverture, de responsabilité et d'innovation sont au cœur de chaque intervention. Notre organisation offre des conditions de travail favorisant l'équilibre entre la vie personnelle et professionnelle et plusieurs perspectives.

[Pour en savoir plus sur notre organisation](#)

POUR POSTULER

Vous êtes intéressé à rejoindre notre équipe? Vous pouvez soumettre votre candidature en cliquant sur le bouton « postuler » en haut à droite et l'un de nos recruteurs analysera celle-ci !



Le centre de services scolaire des Premières-Seigneuries (CSSPS) applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les Autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à présenter leur candidature.

Le CSSPS est soumis à la [Loi sur la laïcité de l'État](#) ainsi que, depuis le 30 octobre 2025, à la [Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives](#), lesquelles prévoient notamment l'exercice des fonctions à visage découvert, l'absence de port de signes religieux dans les situations prévues par la loi et l'utilisation du français dans le cadre des fonctions.

Travailler aux Premières-Seigneuries c'est
faire partie d'une équipe dévouée pour sa communauté éducative!

Apprendre
pour
devenir

Prérequis

Compétences requises :

- Suite Microsoft Office 